

Mairie de SIGOULES

A G G U E F
P E R I S C O L A I R E



**PROJET PEDAGOGIQUE
2018 - 2019**

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1. Le public
2. Les locaux
3. Les moyens mis en œuvre

II. PROJET EDUCATIF

III. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. Objectifs généraux
2. Objectifs Opérationnels et les moyens mis en place

IV. ORGANISATION DE LA JOURNEE

1. Journée Type
2. Capacité d'accueil
3. Accueil
4. Le temps libre
5. Le goûter

V. REGLES DE VIE

VI. HYGIENE, SANTE ET SECURITE

1. Dossiers médicaux et soins
2. Sécurité des enfants

VII. ROLES DE CHACUN

1. La responsable du périscolaire
2. L'équipe d'animation
3. Les parents

VIII. EVALUATION

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1. Le public

Les enfants se connaissent tous pour la plupart. Ils fréquentent le même établissement scolaire.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge.
Chaque groupe fonctionne sur un rythme différent.

Les enfants âgés de 3 à 5ans :

A cet âge, ils posent beaucoup de questions, ils sont aussi beaucoup centrés sur eux-mêmes. Ces réactions sont provoquées par le besoin d'affection et de sécurisation. Il faut les écouter et les comprendre, leur apprendre les règles de vie collective, à faire des choix, leur permettre de développer leur sens imaginaire et pratiquer des activités individuelles.

Les animateurs doivent veiller à ne pas presser les enfants pour leur permettre d'être à leur rythme.

Les enfants âgés de 6 à 11 ans :

Ils affirment leur caractère. Ils sont dynamiques et autonomes. Ils apprennent à s'identifier, à partager, à confronter des idées différentes et à vivre ensemble.

A cet âge ils ont besoin de se dépenser, de connaissances et de compétition. Ils sont confrontés aux exigences et aux réalités d'une vie en collectivité.

Il faut établir avec eux des règles de vie, leur laisser le choix de leurs activités, leur donner des responsabilités.

L'enfant doit se sentir en confiance pour passer un bon moment, nous devons être à l'écoute de chacun.

2. Les locaux

- La cour : lieu clos comprenant des jeux adaptés aux enfants, elle donne accès direct aux salles d'activités ainsi qu'à des toilettes.

- Un hall d'entrée : servant de lieu de passage pour accéder aux différentes salles.

- Les salles d'activités :

La salle pour les 3-5 ans comprend des tables et chaises adaptées à la taille des « petits ».

La salle pour les + de 6 ans comprend des tables et chaises adaptées.

On dispose également de matériel et mobilier de rangement afin que les enfants soient autonomes sur le choix des jeux. Nous avons aussi des jeux de construction, de réflexion, du petit matériel feutre coloriage, tapis de jeux, de voiture, dînette et poupon. Tout ceci à la disposition des enfants. La salle est équipée de lavabo que l'on utilise lors d'une activité salissante. Nous avons à disposition un placard pour stocker le matériel.

- Salle du personnel : avec une photocopieuse peut être utilisée par les animateurs mais l'accès est interdit aux enfants.

- Chaque groupe a accès à des toilettes de taille adaptés et de point d'eau différents. Ils comprennent un WC filles et garçons mais aussi des urinoirs. Une douche en cas d'enfants souillés.

- En cas de besoin, les espaces de l'école primaire et élémentaire sont disponibles : salle maternelle agréée PMI.

3. Moyens mis en œuvre

• Moyens humains

- L'encadrement

L'organisateur : L'accueil périscolaire est représenté par Mr CONSOLI Maire de SIGOULES.

Directrice : Mlle CONDEAU Maryne titulaire d'un BP JEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et Sportive avec option Activité Pour Tous) + UCC de Direction.

En son absence :

- Mme Isabelle MURACCIOLE est désignée animatrice en charge de l'accueil du matin, titulaire du BAFA.
- et Mme Nathalie CADALEN est désignée animatrice en charge de l'accueil du soir, titulaire du BAFA.

La Directrice reste toutefois responsable de l'accueil et reste joignable pour pouvoir se rendre rapidement sur place.

Equipe d'animation : elle est susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'enfants inscrits. En général durant l'année celle-ci fonctionne avec 6 animateurs (dont 5 titulaires du BAFA).

- Le budget

Le budget de l'accueil de loisirs est principalement géré par la Mairie de SIGOULES.

• Moyens matériels

Nous disposons de matériels pédagogiques :

- Pour le sport et la motricité.
- Pour les jeux avec différents jeux de société, puzzle, lego...
- Pour les activités manuelles tout le petit matériel nécessaire
- Principalement du matériel de récupération.

• Moyens de communication

Échanges quotidiens pendant le goûter entre enfants et animateurs sur les aspects fondamentaux du « vivre ensemble » afin d'entendre leurs points de vue sur l'importance du respect, de la démocratie, de la solidarité, de la laïcité et de la responsabilité au sein du groupe.

Élaboration des règles de vie collectives en sensibilisant les enfants à leurs droits et devoirs.

- Pour les animateurs

Différents tableaux et plannings ont été mis en place afin que chacun sache quel est son rôle.

- Pour les parents

Un tableau d'affichage permet aux parents d'être informés des goûters.

Les parents qui le souhaitent peuvent consulter le projet pédagogique sur place. La communication avec les familles se fait par la distribution d'informations dans l'école de la commune.

II. PROJET EDUCATIF

La commune a établi un projet éducatif qui a pour objectifs :

- De permettre aux enfants de vivre des moments de détente caractérisés par la joie d'être ensemble.
- Favoriser le développement de l'autonomie des enfants en tenant compte de leurs besoins et de leurs classes d'âge.
- Les conforter dans leur capacité d'initiative et de créativité.
- Favoriser et veiller à l'intégration des enfants les plus fragiles.

III. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Définition de l'accueil périscolaire : « C'est un lieu de détente où l'enfant s'épanouit au travers d'activités riches et variées, dans un univers sécurisé ».

1. Objectifs généraux

- Favoriser la socialisation.
- Favoriser l'épanouissement.
- Favoriser l'autonomie.

2. Objectifs Opérationnels et les moyens mis en place

Objectifs généraux	Objectifs Opérationnels	Moyens
Favoriser la Socialisation	Créer un climat affectif sécurisant	-en privilégiant un accueil individuel enfants et parents -en visitant les locaux à l'inscription -en mettant en place des groupes d'âge en étant à l'écoute et disponible -en privilégiant les moments d'échanges et de complicité -en mesurant son vocabulaire -en favorisant des jeux calmes
	Faire respecter les règles de vie, les jeux et l'environnement	-en mettant en place avec les enfants des règles de vie (règlement et affichage dans les salles) -en faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre -en sensibilisant les enfants au gaspillage
Favoriser l'épanouissement	Respecter le rythme de vie de l'enfant	-en étant à l'écoute des besoins de l'enfant -en aménageant des coins spécifiques : repos, lecture... -en laissant l'enfant libre de ne « rien faire »
	Favorisant les liens entre les groupes d'âge	-en organisant le passage d'un groupe d'âge à un autre -en favorisant les échanges -en favorisant l'entraide entre les petits et les grands

Favoriser l'autonomie	Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure	-en accueillant individuellement chaque famille, chaque enfant -en présentant les lieux de vie -en aménageant des coins spécifiques à l'âge des enfants, veillant à leur sécurité physique
	Amener l'enfant à se prendre en charge et à prendre ses responsabilités	-en mettant à disposition des jeux de société -en favorisant le rangement et respect de leur affaires -en donnant la possibilité de se servir pendant les temps du goûter
	Favoriser l'expression	-en favorisant la prise de décision -en favorisant la liberté de choix

IV. ORGANISATION DE LA JOURNEE

1. Journée type

Le matin : à partir de 7h30, nous assurons l'accueil des parents et des enfants.

Les enfants peuvent prendre une collation (certains enfants ne déjeunent pas avant de venir à l'accueil) les parents leur mettant le nécessaire dans leur sac, dans un emballage approprié. Il en est de même pour le goûter en fin de journée. Dans un souci de ne pas multiplier les petits repas et afin de prendre en compte la nécessité d'équilibre alimentaire de l'enfant, cette collation n'est pas généralisée à tous les enfants. A 8h35, les maternelles sont conduites dans leurs classes respectives sous la surveillance des professeurs des écoles et les enfants de l'élémentaire dans la cour de récréation où ils sont sous la surveillance des professeurs des écoles.

Le soir : à 16h30, nous prenons les enfants à l'école pour les conduire à la garderie pour le goûter.

2. Capacité d'accueil

Le matin :	20 enfants de - 6 ans	}	Selon l'agrément Jeunesse et Sports
	35 enfants de + 6 ans		
Le soir :	20 enfants de - 6 ans	}	Selon l'agrément Jeunesse et Sports
	35 enfants de + 6 ans		

Environ 110 enfants sur 160 élèves de l'école sont inscrits à l'APS. 60 d'entre eux fréquentent régulièrement la structure souvent par besoin de garde des familles.

Les enfants ont facilement accès à la culture, aux sports et aux loisirs de la ville sur ces temps.

Taux d'encadrement :

- Maternelles : 1 animateur/10 enfants

- Elémentaires : 1 animateur/14 enfants

3. L'accueil

L'équipe d'animation assure un accueil de 7h30 à 8h35 pour les enfants et pour les parents, c'est un moment d'échanges importants. Les enfants ont à leur disposition plusieurs coins : un coin jeux de société, un coin lecture, un coin dessin, un coin jeux de construction ... Lors de ce temps les enfants sont en autonomie, les animateurs veillent à ce que ce moment soit agréable et convivial pour tous.

4. Le temps libre

Il s'agit d'un temps pour que les enfants jouent librement. L'enfant est l'initiateur de son jeu. Ce n'est pas un temps libre pour l'animateur qui sera présent et veille à la sécurité des enfants. Il n'est pas organisateur du jeu, mais peut jouer avec les enfants s'ils le souhaitent.

5. Le goûter

Le goûter est fourni par l'accueil périscolaire, il est préparé par les animateurs. C'est un moment où nous souhaitons que tous les enfants soient tous mélangés. Les enfants définissent un lieu, se retrouvent, échangent, se détendent. Les enfants qui le souhaitent peuvent participer à la distribution du goûter.

V. REGLES DE VIE

Les règles de vie sont élaborées avec les enfants en début d'année. Les enfants ainsi que l'équipe pédagogique doivent y adhérer. Sachant que certaines règles sont non négociables : aucune violence physique ou verbale n'est tolérée.

VI. HYGIENE, SANTE ET SECURITE

1. Dossiers médicaux et soins

A chaque inscription les parents remplissent une fiche sanitaire où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les allergies sont affichées dans le bureau. Les enfants atteints d'allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) : nous rencontrons les parents individuellement afin de désigner un adulte référent. Celui-ci aura en charge le goûter apportés par les parents, mais aussi la trousse de médicaments et le protocole à suivre en cas de réactions allergiques. En fin de mois, les trousse sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve. Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Ils sont réalisés par un animateur titulaire de L'AFPS. Pour les « petits accidents » (pipi, trous, taches...) nous disposons de vêtements de rechange.

2. Sécurité des enfants

La sécurité est primordiale lorsque l'on travaille avec des enfants. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants. La Directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs.

VII. ROLES DE CHACUN

1. La responsable de l'accueil de loisirs

La Directrice du périscolaire a un rôle fondamental. Elle est la garante du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains. Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Elle veille à sa bonne compréhension et application. Elle rend régulièrement compte au responsable de la mairie ainsi qu'aux organismes de

contrôle. La Directrice a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe globale d'animation.

La directrice doit :

- Etre le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs.
- Etre le responsable légal vis à vis du ministère de la jeunesse et des sports.
- Faire partie de l'équipe d'animation.
- Suivre par une présence active le temps de vie quotidienne des enfants.
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs.
- Faire des bilans.
- Former et évaluer son équipe.
- Veiller au respect des règles de sécurité.
- Régler les problèmes matériels.
- Rencontrer les parents.
- Gérer le matériel pédagogique.
- Être en contact régulier avec les responsables de la mairie.
- Contrôler la pharmacie.

2. L'équipe d'animation

Elle est composée d'animateurs (trices) titulaires du B.A.F.A ou stagiaires ou encore titulaire du CAP Petite Enfance conformément à la réglementation en vigueur. L'animateur assure un rôle de référent auprès des enfants. L'animateur doit faire passer de bons moments aux enfants confiés à sa responsabilité et doit adopter plusieurs attitudes dans le but d'être en cohérence avec le projet pédagogique. Pendant l'accueil l'animateur est : - Directif, explique, définit le cadre, mais laisse un champ aux propositions - En recul, il observe ce qui se passe, analyse, anticipe et réagit en cas de besoins. Il participe aux jeux, joue avec les enfants et coopère avec eux. Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil périscolaire. C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité.
- Être présent physiquement et mentalement.
- Être enthousiaste et tolérant.
- Faire preuve de bon sens.
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travail.
- Respecter le matériel et son environnement.
- Participer aux activités qu'il propose : prépare, anime et range.
- S'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps, il doit être conscient de ses limites
- Etre à l'écoute de ceux qui lui sont confiés.

3. Les parents

Les parents veulent une structure souple qui prenne en charge leurs enfants quand il n'y a ni nourrice, ni grands-parents, ni personne à qui les confier : le principal étant qu'ils ne soient pas seuls et de préférence avec leurs amis d'école, qu'ils soient pris en charge avant et après l'école afin qu'ils puissent choisir à leur guise en fonction de leurs horaires de travail. Ce que nous, encadrants, attendons, c'est que les parents s'intéressent d'un peu plus près à ce que désirent leurs enfants, à leurs attentes, à leurs besoins, à leurs passions et à leurs envies afin qu'ils puissent s'épanouir dans de bonnes conditions et ce à n'importe quel âge. Nous devons établir un réel rapport de confiance entre les parents et l'équipe pédagogique afin d'être le plus proche possible des besoins et des attentes des enfants.

VIII. EVALUATION

Les espaces de vie	- le cadre d'accueil permet-il aux enfants de répondre à la diversité de leurs besoins ? - comment les enfants s'approprient-ils les espaces ressources ?
Le « vivre ensemble »	- les enfants sont-ils en situation de développer leurs apprentissages de la vie démocratique (oser s'exprimer, se sentir légitime dans ses prises de positions, respecter les points de vues de l'autre) ? - les enfants se sont-ils appropriés les règles de vie ?

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie du centre de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation d'arrivée.

Elle est aussi un moyen de communication facile auprès de parents ; en effet lorsque l'enfant évoque sa journée auprès de sa famille, il est possible, outre la discussion avec chacun et les réalisations des enfants, d'utiliser les outils d'évaluation pour permettre à la famille de visualiser au plus proche la façon dont l'enfant a vécu sa journée.

L'équipe d'animation fera un bilan avec les enfants. L'objectif est de mettre en valeur le groupe ou de donner des explications très précises sur les attentes et prévisions quant aux activités passées ou/et à venir. Cette action permettra ainsi aux enfants de réaliser eux même un bilan de la journée et évoquer les difficultés rencontrées ou les envies.

Projet pédagogique validé par le conseil municipal du 14/06/2018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212405344-20180614-DE180614_91_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2018
Publication : 29/06/2018